
**Henry Rousso, « L’histoire du temps présent, vingt ans après »,
in « L’histoire du temps présent, hier et aujourd’hui »,
Bulletin de l’IHTP n° 75, juillet 2000.**

Les quelques réflexions qui suivent sont d’abord une forme de réponse au texte initial et provocateur de Pieter Lagrou. Elles sont également le condensé très schématique d’un cours professé depuis 1998 dans le cadre du DEA de sciences sociales de l’ENS Cachan (« Action publique et sociétés contemporaines »), et qui constitue par ailleurs la matière d’un ouvrage en cours de préparation. Ce court texte tente également de tenir compte des débats et des critiques actuels autour de la définition et des limites de l’histoire du temps présent sans avoir la prétention, dans le cadre limité de ce dossier, de proposer des réponses fermes et définitives sur une pratique en perpétuelle évolution, dont la définition théorique continue de faire problème.

Une pratique historiographique banalisée ?

Pieter Lagrou le montre dans son texte, et l’observation superficielle de l’historiographie actuelle le confirme : l’histoire du temps présent, ou l’histoire très contemporaine, ou encore l’histoire du XXe siècle, trois des dénominations les plus courantes de ce champ scientifique, se banalise. Elle prend une place croissante dans l’ensemble de la production historiographique, dans les politiques éditoriales, dans l’enseignement supérieur, ce qui est porteur de sens pour l’avenir mais suscite aussi des réactions plus circonspectes. Le champ attire un nombre de plus en plus grand d’étudiants d’histoire et de jeunes chercheurs venus de disciplines surs (sociologie, science politique, économie), dans une configuration pluridisciplinaire plutôt bénéfique car respectueuse des traditions disciplinaires [\[1\]](#). On retrouve d’ailleurs là, de manière très concrète, l’un des problèmes pointés dès la création de l’IHTP, en 1978-1980, et qui n’était lui-même qu’un constat d’évidence : dans une perspective scientifique, le « temps présent », avant d’être décliné comme une période de l’histoire, et donc réinscrit dans un devenir et une temporalité, était (et reste) par définition le terrain de prédilection de la plupart des sciences sociales.

Si l’on adhère à ce constat, et si donc on admet que l’histoire du temps présent est passé de la marge au centre en une vingtaine d’années, on peut comprendre que certains, comme Pieter Lagrou ou certains étudiants, restent étonnés de la tendance, encore assez vivace chez leurs aînés, à persister dans le désir de justifier la possibilité même d’une histoire du temps présent, et à refuser l’idée que cette pratique scientifique irait désormais de soi, malgré les écueils structurels bien connus : trop peu d’archives, trop peu de recul, trop peu de sérénité.

Pourtant, malgré la justesse du constat et la satisfaction de voir que cette historiographie, naguère tenue pour suspecte, est aujourd’hui pleinement reconnue, le succès est peut-être plus fragile qu’il n’y paraît. Cette historiographie s’est construite non sans mal, non sans

quelques luttes intellectuelles et politiques, et non sans quelques réactions très hostiles, qui peuvent resurgir, soit parce qu'un retour du conservatisme scientifique est toujours possible, soit parce que le fait de travailler dans le tumulte des passions contemporaines peut engendrer une forme de rejet^[2].

Digression sur l'idée de matrice

Dans son texte, Pieter Lagrou relève avec humour que l'idée selon laquelle la Seconde Guerre mondiale aurait été la « matrice du temps présent », a été utilisée surtout comme un argument tactique et rhétorique plutôt que réellement creusée sur un plan historique^[3]. La remarque a d'autant plus de poids que, depuis plusieurs années, c'est la Première Guerre mondiale qui fait l'objet de relectures approfondies, et qui est présentée à son tour (en fait, c'est une forme de « retour ») comme une matrice du siècle, en particulier dans le cadre d'une analyse de la violence de guerre ou de la violence politique, caractéristiques du XXe siècle ^[4].

Cette remise en cause est sans doute justifiée. Mais la critique, pour être valide, doit prendre garde elle aussi aux mêmes écueils. Est-ce l'idée même de « matrice » qui est contestable ? Avec le recul, je pense qu'il s'agirait alors d'une critique recevable, dans la lignée de Marc Bloch qui décriait chez les historiens la manie de rechercher les « origines ». Ou s'agit-il de remplacer l'année 1940 comme événement matriciel, par 1914 ? Dans cette hypothèse, il faut alors prendre garde à ne pas être là aussi prisonnier d'un contexte : celui de l'après-1989 et de la fin du système inauguré en 1917 par la Révolution bolchevique, au même titre que les défenseurs de l'autre « matrice », celle de la Seconde Guerre mondiale, ont été un peu prisonniers malgré eux du contexte de la mémoire émergente du Génocide, lui-même conséquence d'une évolution politique et culturelle plus générale, qualifiée schématiquement de « post-moderne » (cf. *infra*). En outre, sur le fond, et sur toute une série de points essentiels (le développement de l'intervention de l'État dans des domaines comme l'économie, la science, les relations sociales, l'émancipation des femmes, etc.), la Première Guerre mondiale a connu certes des innovations majeures, mais qui sont restées sans suite, et ont véritablement pris corps après 1945. De même, au regard de l'histoire politique ou de l'histoire des relations internationales, une coupure en 1939, en 1940 ou en 1945 n'est pas sans pertinence. L'important ici n'est pas d'identifier une rupture par goût gratuit de la périodisation, mais de pointer le fait que si notre temps présent a été conditionné dans ses modes de pensée, dans son organisation sociale, dans son espace international plutôt par la Seconde que par la Première Guerre mondiale, cela n'a pas les mêmes implications, en particulier sur la question de l'influence et de l'impact de l'idéologie sur le réel social : c'est notamment l'une des questions que pose l'œuvre de George Mosse et sa récente redécouverte en France ^[5]. Les totalitarismes sont-ils pour partie la conséquence de la « brutalisation » subie ou acceptée, en tout cas intériorisée, de la Grande Guerre, avant d'être à leur tour l'une des causes de la violence radicale de la Seconde Guerre mondiale ? Comment expliquer alors que dans certains cas, c'est la démocratie qui subsiste et la pacification politique qui l'emporte (en France, en Angleterre, en Belgique, bref chez les vainqueurs) et,

dans d'autres cas, ce sont des systèmes totalitaires (l'Allemagne, l'URSS, l'Italie, une partie de l'Europe centrale) qui émergent, immédiatement ou à moyen terme ? Par ailleurs, au risque d'enfoncer une porte ouverte, on peut signaler que la critique émise par Pieter Lagrou pêche un peu par européocentrisme : la Seconde Guerre mondiale a été aussi un événement majeur en Asie, et sans conteste un événement inaugural et sans précédent dans la région, notamment à cause de l'ampleur des massacres et des destructions occasionnés par l'occupation japonaise et son système de domination raciste, à cause de la victoire du communisme en Chine – événement au moins aussi important que 1917 en Europe –, à cause de la fin de la domination coloniale française, anglaise, néerlandaise au profit de l'influence américaine. Enfin, on a parfois tendance à sous-estimer le lien entre la dernière guerre et la guerre froide (un domaine en pleine réévaluation historiographique), qui, dans certains domaines comme les relations internationales, la stratégie, la science, la technologie [6], ont connu une forme de continuité.

La réponse à Pieter Lagrou sur ce point a pour but ici de rappeler que l'histoire du temps présent, peut-être plus encore que d'autres domaines de l'historiographie, est effectivement tributaire de manière étroite de son temps, comme il le note lui-même.

Pour en revenir au propos initial, je suis moins convaincu que lui du caractère banalisé de cette historiographie : il suffit de penser à ce qui se passe à l'heure actuelle dans les pays qui connaissent une phase de transition démocratique, et donc un débat public sur l'écriture du passé proche, pour se rendre compte que les enjeux sont toujours très vifs autour de la faisabilité d'une histoire du temps présent, de ses bases éthiques et théoriques, des lieux institutionnels ou universitaires les plus appropriés, du profil des chercheurs qui la prennent ou la prendront en charge, enfin des objectifs qui peuvent lui être assignés à court ou moyen terme [7]. Dans ces pays, la réponse à ces questions va pour une part conditionner le jeu démocratique, en tout cas il va l'accompagner, au même titre *mutatis mutandis* que l'histoire du temps présent en France (et en Europe occidentale) a accompagné des avancées démocratiques, ne serait-ce que dans l'ordre du symbolique : débats sur la Shoah, sur les responsabilités indigènes durant la dernière guerre, sur les responsabilités de l'État, sur la nécessaire transparence de l'action publique, sur la possibilité de juger les puissants, etc. D'ailleurs, même en Europe occidentale, pays où cette historiographie s'est développée depuis une trentaine d'années, existe toujours à l'heure actuelle des réflexions similaires sur la meilleure façon de mettre sur pied des institutions *ad hoc*, de réformer celles qui ont été créés après la Seconde Guerre mondiale, de concevoir des bases de recherche sur un plan européen et non plus simplement national [8].

Enfin, sans trop insister sur les singularités de ce segment de l'historiographie, il faut tout de même rappeler une évidence : les questions épistémologiques ou méthodologiques y ont la plupart du temps des implications politiques, administratives, juridiques voire judiciaires immédiates et sensibles, comme en témoignent l'évolution en cours des lois sur l'ouverture des archives publiques, ou celle de la jurisprudence sur l'encadrement juridique du travail d'investigation (afin de protéger l'honneur ou la vie privée des individus, ou encore la sécurité

intérieure ou extérieure), sans même parler des problèmes liés aux politiques publiques de mémoire.

Ce qui a été construit dans un certain contexte peut donc être remis en cause dans un autre. C'est d'autant plus vrai que l'histoire du temps présent est aujourd'hui exposée pour les raisons mêmes qui ont fait son succès : la proximité et le poids des sujets étudiés dans la conscience collective, l'importance de la demande sociale, qui renvoie l'historien à son « rôle civique » ou à sa « fonction sociale », que ce rôle soit accepté, souhaité ou simplement subi. En ce sens, ce qui a été et reste une chance ne va pas sans continuer de poser question. La banalisation n'est donc, à mon sens qu'apparente, et elle concerne plutôt les objets qui ont fondé l'histoire du temps présent des années 80-90 que la démarche elle-même.

D'un contexte l'autre

Si l'histoire du temps présent comme discipline (ou sous-discipline) a été finalement acceptée, et si elle a connu une réelle reconnaissance, universitaire autant que publique, c'est en effet grâce au contexte particulier des deux dernières décennies. Durant cette période, les souvenirs des crises du XXe siècle, au premier rang desquelles le nazisme, la Seconde Guerre et le Génocide, mais aussi les guerres coloniales, et aujourd'hui la question du communisme, ont pris un poids de plus en plus lourd dans la conscience collective. Plus encore, les sociétés développées ont connu un profond changement dans leurs modes de relation au passé, leur passé national comme le passé en général.

C'est là un point central, que j'évoque ici très sommairement, et qui reste un chantier d'étude et de réflexion sur l'histoire culturelle des vingt dernières années, que certains ont déjà exploré [9]. La validité de cette hypothèse, qui conditionne à mes yeux la suite de la réflexion, se vérifie par une observation rapide de quelques évolutions de moyenne durée concernant la gestion et les usages du passé : préservation tous azimut des traces du passé ; développement à l'échelle internationale, nationale, régionale et locale des politiques du patrimoine ; hégémonie de la mémoire entendue comme une « valeur » et parfois opposée à l'histoire ; volonté d'*agir* sur le passé, de le réparer, de le re-juger, comme l'illustre toute l'histoire récente de la mémoire de la Shoah ; débats, souvent assez fumeux, sur la « fin de l'Histoire », qui sont intéressants parce qu'ils montrent que la « crise du futur », l'« effacement de l'avenir » [10] ou la fin supposée ou annoncée de l'idée de Progrès ont évidemment des conséquences sur la vision et la place du passé dans l'imaginaire contemporain. Ces indices signalent un changement dans la perception même du temps et de l'espace (le « temps mondial », la « globalisation »), qui affectent la perception du présent, du futur, et du passé. Celui-ci n'est plus quelque chose de « révolu », mais une matière sur laquelle on peut agir au même titre que l'on agit sur le présent : d'où l'importance de la mémoire, et le fait que le passé se décline dans ce registre plutôt qu'en termes d'« histoire », puisque la mémoire étant la présence du passé, il est *a priori* possible d'agir sur celle-ci alors qu'il est absurde de vouloir changer le passé. En ce sens, le débat contemporain entre histoire

et mémoire pourrait se résumer en une formule : l'important n'est plus ce qui a été mais ce qu'il faut retenir et ce sur quoi on peut agir.

Si l'on admet cette hypothèse très générale d'un changement de rapport au passé ou de « régime d'historicité », il n'y a rien de surprenant à ce qu'il ait aussi concerné l'écriture de l'histoire. Et c'est précisément dans ce contexte-là qu'une histoire du temps présent a trouvé une place de choix, qu'elle a été portée autant par une dynamique scientifique interne (notamment les effets à moyen terme de précurseurs comme Pierre Renouvin ou René Rémond), que par une dynamique sociale et culturelle externe dont elle n'a pas pris tout de suite la mesure, ni perçu toutes les implications : l'IHTP a été créé pour développer l'histoire très contemporaine et mettre un terme aux recherches trop finalisées et trop « officielles » sur la dernière guerre ; mais personne ne pouvait prévoir l'énorme appétit de savoir qui s'est exprimé au même moment sur un domaine qu'ils étaient supposés abandonner peu à peu. Il n'y a donc rien d'étonnant que la génération d'historiens qui s'était engagée dans le domaine de l'histoire de la dernière guerre, et partant, dans celui d'une certaine pratique de l'histoire contemporaine *contre* la tendance dominante d'alors, ait continué dans cette voie alors que la tendance s'inversait dans l'ensemble de la société. Est-il même absurde de leur attribuer une très modeste responsabilité dans ces changements de mentalité collective ? En ce sens, lorsque Gérard Noiriel nous reproche de nous être trop moulés dans la demande sociale, il commet une erreur de perspective car il inverse l'ordre des facteurs et la chronologie : la « demande sociale », ou plutôt sa prise en compte dans la pratique est venue après les choix scientifiques, et avant que nous n'entrions avec elle dans une forme de dialogue permanent (cf. *infra*) [\[11\]](#).

L'historiographie du temps présent telle que nous l'avons connue et telle que nous l'avons pratiquée – et qu'il conviendrait évidemment d'analyser et de présenter dans toute sa diversité thématique, nationale, idéologique ou institutionnelle –, a été très largement tributaire d'un contexte historique, sans qu'il soit toujours possible de distinguer ce qui relève de ce contexte propre, de ce qui relève de la pratique même d'une histoire du passé proche, quelle que soit l'époque dans laquelle s'exerce cette forme d'écriture de l'histoire.

Dans le même ordre d'idées, il a été tout aussi difficile de percevoir les conséquences de l'évolution dudit contexte et de bien mesurer l'impact des « grands événements » de ces vingt dernières années sur la pratique historiographique (la chute du Mur de Berlin, par exemple), sans même évoquer des évolutions plus lourdes et moins visibles.

On retrouve là une idée récurrente souvent mise en avant, même s'il a été fort difficile de la traduire en termes concrets : l'histoire du temps présent n'est pas seulement l'histoire du XXe siècle, même si les deux coïncident pour un long moment. La différence ne tient pas à la période étudiée, qui est évidemment la même. Elle tient à la définition que l'on donne de cette histoire, qui peut entraîner deux positions épistémologiques distinctes, sans être incompatibles, à condition toutefois d'explicitier les choix opérés. La première se fonde sur des critères historiographiques classiques : c'est le siècle *stricto sensu* (1901-2000), un

découpage qui évite d'avoir des états d'âme ; ou encore le siècle découpé avec un point de vue historique, comme par exemple le « court XXe siècle » (1914-1991) d'Eric Hobsbawm. Cette dernière notion est certes stimulante, elle borne des événements massifs et incontestables, mais rend en définitive absurde toute référence à une mesure arithmétique du temps (que signifie un « siècle » de 75 ans ?). La métaphore, bien que riche de sens pour nous aujourd'hui, a par ailleurs toutes les chances d'être vite dépassée : il se trouvera bien un historien, dans les années à venir, pour définir un « long second vingtième siècle » commençant en 1950 et se terminant quelque part vers 2010 ou 2020, à moins d'une guerre mondiale ou de la chute du communisme en Chine qui inaugurerait peut-être d'un « court XXIe siècle »...

La seconde position se fonde sur la temporalité et non sur l'histoire concrète : elle définit une séquence de l'histoire à la fois singulière et universelle puisque reposant sur un critère constant de définition (la durée d'une vie humaine). C'est un critère simple, parfois simpliste, mais qui a du sens à la fois pour les acteurs qui se souviennent, et les observateurs historiens, contemporains de leur objet d'étude, et obligés de tenir compte de la mémoire vive des acteurs qui vont se muer, ou qu'ils vont placer en posture de « témoins ». C'est un critère qui met en relief des éléments essentiels (et sans doute structurants) de la pratique de l'histoire du temps présent : le poids de la subjectivité et l'intersubjectivité, qui existe, certes, pour l'histoire non contemporaine, mais qui se décline ou se pratique autrement. Toutefois, cette définition structurelle, « biologique » pour reprendre le mot de Michel Trebitsch [\[12\]](#), entraîne d'autres problèmes, comme l'idée (il est vrai un peu absurde que nous avons pourtant défendue) d'une histoire dont les bornes seraient en permanence mobiles, ce qui peut empêcher au bout du compte toute intelligibilité du temps étudié. Là encore Pieter Lagrou a raison de pointer ce problème. Mais doit-on rappeler en forme de boutade logique qu'il n'y a eu qu'un seul « Moyen Âge » ou une seule « Renaissance » (première position évoquée *supra*), alors qu'il y a toujours, et de manière constante, un « temps présent », même si sa périodisation peut changer (seconde position) ?

En dépit des apparences, et au risque d'entendre dire qu'il s'agit là d'une histoire au troisième degré, il ne s'agit pas ici d'un simple sophisme : l'enjeu est de savoir si, dans vingt ans, on parlera de la période 1950-2020 encore comme d'une « histoire du temps présent », ou seulement comme celle du « grand XXe siècle » déjà évoqué, ou toute autre appellation historique classique ? Le problème soulevé ici, d'ordre épistémologique, est de savoir s'il existe non pas une singularité du XXe siècle mais une singularité de l'histoire proche en tant que telle, et plus encore de la manière de l'observer en historien.

Les années à venir vont sans doute voir se dessiner d'autres définitions, d'autres paradigmes, sans doute des fondements théoriques moins dépendants du contexte immédiat. En parallèle à la réflexion permanente engagée autour de ce concept d'« histoire du temps présent », ancrée dans la recherche elle-même, il faut peut-être alors envisager une réflexion sur l'histoire de l'« histoire du temps présent », non pas dans le cadre d'un propos strictement historiographique (encore que l'étude historiographique prend tout son sens lorsqu'elle

s'articule sur un projet empirique et à des recherches fondamentales), mais d'une manière plus heuristique, plus orientée vers un objectif qui serait de faire évoluer la discipline elle-même : ce serait faire de l'histoire pour mieux préparer et comprendre l'avenir de notre propre discipline[13].

Le champ magnétique de l'histoire du temps présent

Telle qu'elle se pratique *aujourd'hui*, cette histoire me semble graviter au centre d'un dispositif qui met en jeu au moins quatre éléments, sans qu'il soit possible de distinguer s'ils sont constitutifs de la démarche même, donc universels, ou caractéristiques de *notre* temps présent, donc inscrits dans un contexte donné : le témoin, la mémoire, la demande sociale, l'événement[14]. Ces éléments sont bien entendu en rapport les uns avec les autres, voire substituables (par exemple la question du témoin et celle de la mémoire, très directement liés). Mais il m'apparaît nécessaire de les distinguer pour les besoins de l'analyse.

La question du *témoin* est-elle seulement constitutive de l'histoire du temps présent puisque c'est même sa présence qui définit techniquement le champ chronologique de celle-ci ? Ou doit-on comprendre la place actuelle du témoin dans l'écriture de l'histoire comme la conséquence de l'« ère du témoin » dont parle Annette Wieviorka, et qui aurait débuté quelque part au moment du procès Eichmann ?[15] La question du témoin renvoie d'ailleurs immédiatement à la question de la *victime*, une parole qui a pris une place de plus en plus importante dans l'histoire récente, du fait certes de l'importance des crimes, massacres et génocides du XXe siècle, mais du fait également d'une évolution sociale et juridique qui lui accorde désormais plus de place.

Comme le rappelle Danièle Voldman dans ce même dossier, l'IHTP a toujours prôné la « source orale » et les « archives orales » plutôt que l'« histoire orale ». Il considère depuis longtemps et en toute transparence que les acteurs historiques toujours vivants, devenus des témoins par une opération historique, sont « instrumentalisés » par les historiens, puisque sollicités dans un cadre et dans un questionnement définis par la logique des chercheurs et non par celle des acteurs. Certes, les choses sont parfois (et heureusement) plus subtiles, et la pratique de la source orale a fini par ressembler beaucoup, dans sa méthode sinon dans ses finalités, à l'entretien des sociologues. Au passage, on peut noter que cette posture a suscité la volonté de certains acteurs d'instrumentaliser à leur tour les historiens : les exemples ne manquent pas dans un passé très proche, comme dans la récente affaire Aubrac. Mais, à mon sens, l'essentiel n'est pas là. Utilisé ou non, instrumentalisé ou pas, l'acteur-témoin constitue une présence dont l'historien est obligé de tenir compte, au même titre que l'historien moderniste ou antiquisant cherche à rester fidèle à la parole qu'il recueille des acteurs du passé, même si ceux-ci ne sont plus là pour lui demander des comptes[16]. On pourrait presque inverser ici la proposition habituelle et poser une question inusitée : la proximité desdits témoins, leur présence charnelle et réelle a-t-elle réellement conduit les historiens à plus de rigueur que leurs collègues (tenus eux par un engagement moral vis à vis

d'eux-mêmes, donc peut-être plus fort) ou les a-t-elle conduit à plus de licence, sachant que les intéressés pouvaient virtuellement répliquer de vive voix ?

Le problème du témoignage en histoire du temps présent est moins la question de la vérité et de la fiabilité *respective* des paroles tenues et des paroles rapportées que celle du statut même du « témoignage oral », tantôt valorisé parce que porté par l'expérience d'un individu vivant et parlant, tantôt récusé pour les mêmes raisons. L'historien du temps présent ne se comporte pas avec l'acteur et le témoin comme il l'entend : il est là aussi tributaire de la place du témoin historique dans son propre contexte.

La *mémoire* est certes constitutive de l'histoire du temps présent, précisément à cause de la présence d'acteurs vivants, et donc d'une autre interprétation du passé qui peut entrer en concurrence avec le discours savant. Est-elle pour autant une préoccupation structurelle à toute histoire du temps présent ou est-elle dépendante du « moment-mémoire », de l'« ère de la commémoration » dont parle Pierre Nora ?^[17] Dans les dix prochaines années, faudra-t-il continuer à développer ce chantier, et dans quelles directions ? Si la valorisation de la mémoire a joué un rôle dans le développement d'une histoire du temps présent, elle a été aussi l'un des arguments traditionnels opposés à la possibilité même d'une histoire du temps présent : comme on l'a souvent écrit, celle-ci s'est constituée en retournant les objections qui lui étaient faites et en assumant comme une chance ce qui était dénoncé comme un handicap. Cela étant, cela signifie une vigilance constante et une bonne distance à garder entre le trop-plein de mémoire et le retour à une histoire exclusive des morts^[18].

L'intérêt prononcé pour *l'événement* est-il constitutif de toute histoire du temps présent, qui serait ainsi obnubilée par le « souvenir de la dernière catastrophe en date » ?^[19] Est-elle due au fait que l'historien du temps présent serait, comme ses contemporains et comme le sens commun, le nez sur l'« écume », le visible, le fracassant et l'assourdissant, bref condamné à l'histoire événementielle, comme le reproche lui en est encore fait, avec plus ou moins de bonne foi ? Ou cet intérêt pour l'événement résulte-t-il aussi du fait que ce siècle a vu le statut de l'événement changer, dans sa nature comme dans sa perception ?^[20] On pourrait ainsi dire que c'est le XXe siècle en tant que tel qui est un siècle « événementiel »...

C'est l'occasion de répondre là aussi à Gérard Noiriel et à son interpellation directe^[21]. Sa critique, à bien des égards polémique, méconnaît le fait que l'événement a changé de nature dans les études historiques récentes, notamment sur le XXe siècle, en y incluant, sur une moyenne durée, à la fois l'étude des représentations contemporaines de l'événement^[22], et celle de ses représentations postérieures. L'ouvrage grossit par ailleurs de manière artificielle (sans doute par souci de distinction) l'opposition entre une histoire de longue durée qui a les faveurs de l'auteur, et celle qu'il critique comme « événementielle », alors qu'il s'agit de deux projets distincts, sans contradiction réelle l'un avec l'autre. Pourquoi vouloir comparer (et évaluer de manière implicite) d'un côté l'histoire d'une notion précise et ciblée sur la longue durée – la définition officielle de l'étranger dans l'histoire de France, y compris ici sous Vichy, qui préoccupe Gérard Noiriel –, avec l'histoire d'événements contemporains (Vichy ou

d'autres) ? S'il s'agit simplement d'inviter les historiens de l'Occupation, et plus généralement du temps présent à plus tenir compte de l'amont, des tendances lourdes, la critique est évidemment recevable quoi que peu originale. Ces historiens le font d'ailleurs en partie depuis longtemps, et sans doute le feront-ils plus après avoir lu Gérard Noiriel. S'il s'agit de prétendre que seule la vision longue permet de comprendre l'événement Vichy, alors la démonstration proposée est tout sauf convaincante et n'invite guère à adopter cette posture méthodologique, par ailleurs défendable. En effet, au regard de la question précise de Vichy, le livre ne traite que de trois problèmes pris isolément (la xénophobie, la question du fichage, celui des experts), oublie parfois le contexte de la défaite et de l'occupation étrangère, et méconnaît une bonne partie de l'historiographie française et étrangère sur le sujet, n'offrant donc pas un réel caractère d'exemplarité, indépendamment de ses mérites propres.

Pour ce qui m'intéresse plus directement ici, je vois mal en définitive où Gérard Noiriel veut en venir lorsqu'il proclame l'avènement d'une « autre histoire du temps présent ». Son propos tend à plaider, après beaucoup d'autres et y compris ceux qu'il critique, pour une « histoire-problème », et à défendre une histoire sociale (ou « socio-histoire ») dans une perspective longue. Or, c'est effectivement d'une *autre* démarche tout court dont il s'agit, et d'un projet légitime et respectable. Mais ce n'est en rien une alternative à l'histoire contemporaine telle qu'elle se pratique concrètement, que ce soit à l'IHTP (dont il connaît mal la production et qu'il caricature) ou ailleurs. À aucun moment, il ne définit ce qu'est cette « autre » histoire du temps présent sinon l'histoire générale elle-même, qui porterait une attention soutenue à la relation passé/présent, ce qui ne nous avance guère en la matière. Nulle part il ne propose une éthique ou une réflexion sur le témoin vivant et le témoignage, sur la proximité des événements étudiés, sur l'articulation entre les différentes temporalités à l'œuvre dans un événement, bref sur les prémisses de toute discussion autour de la notion d'histoire du temps présent.

Ce faisant, il souligne à son tour, et après beaucoup d'autres, l'un des problèmes de l'historiographie française contemporaine. L'« école », la « mouvance », le « milieu » des *Annales* dont il se réclame, hégémonique durant longtemps, s'est montré réticent (ou impuissant) à expliquer le siècle, celui des deux grandes crises économiques, des deux guerres mondiales, des guerres coloniales, du Génocide des juifs et de tous les massacres de masse, « événements » et catastrophes majeures de leur propre temps. Gérard Noiriel le dit de manière explicite, en regrettant par exemple que l'EHESS, lorsque elle organise un colloque sur Vichy[23], soit obligée de faire appel à des spécialistes du sujet venus d'autres horizons au lieu de les recruter sur place : « au-delà de l'intérêt scientifique que présentent les divers articles rassemblés dans ce numéro, force est de constater que les *Annales* ne sont pas en mesure aujourd'hui de proposer une perspective originale sur l'histoire de Vichy »[24]. L'« originalité » serait-elle donc un attribut naturel de cette revue et de ce courant (dont on aimerait d'ailleurs une définition actualisée), et le seul recours possible à qui prétend innover ?

Ce désintérêt pour l'histoire du présent ou l'histoire contemporaine par le courant dominant de l'historiographie française a été maintes fois relevé, pour qu'il ne soit pas besoin de déterrer à nouveau la hache de guerre : au bout du compte, quelle importance pour le présent et pour l'avenir de la discipline, et qu'est-ce qui empêche de travailler de concert ? Ce désintérêt a été le fait de la génération d'après-guerre et non pas des fondateurs, un point avec lequel je suis d'accord avec Gérard Noiriel et qui a été mis en évidence par François Dosse[25].

À titre d'anecdote, mais non sans importance au regard des origines intellectuelles de l'IHTP, on peut rappeler que Lucien Febvre a présidé le conseil scientifique du Comité d'histoire de la Guerre, créé en 1945 auprès de la Présidence du Conseil, et qui deviendra par la suite le Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, dont l'héritage a été dévolu à l'IHTP en 1978. Dans le premier numéro des *Cahiers d'histoire de la Guerre* que publie cet organisme, Lucien Febvre écrit dans un bref avant-propos : « Nous ferons de notre mieux. Pour aider les Français qui, en France, travaillent à faire l'histoire des événements cruels et obscurs de 1939 à 1944. Pour aider les étrangers qui, hors de France, et chacun sur son tas, travaillent du même cœur à la même besogne » ; et il ajoute, après quelques remarques sur le sommaire (des articles sur Darlan, sur l'accession de Hitler au pouvoir, et sur les nombreux fonds d'archives disponibles - déjà !) :

« Je m'en voudrais de tracer, en tête de ce premier cahier, un programme ambitieux. L'heure n'est pas aux vastes anticipations, aux promesses avantageuses. Elle est aux reprises énergiques de soi-même. Le Comité français d'Histoire de la Guerre ne cherche pas la gloire. On ne la cherche point, historien, dans l'étude d'aussi sanglantes, d'aussi troubles tragédies. Le Comité français d'Histoire de la Guerre veut servir modestement, patiemment, laborieusement la vérité, en aidant les travailleurs à l'établir, et donc à renverser le Babel de mensonges, d'inventions, de vérités doubles ou triples qui empêchent de voir clair dans les événements. Il n'entend d'ailleurs pas, pour faire sa besogne, s'enfermer chez lui, se calfeutrer dans sa bonne vieille France : il tend aux travailleurs du monde entier une main fraternelle, pourvu que leur main à eux soit loyale : je veux dire la main d'hommes qui ne plaident pas, mais qui démontrent. Calmement. Avec des preuves, et bien critiquées. Il n'entend servir aucune thèse, mais encore, faut-il le dire, aucune politique. Mais il ne se défend pas d'un vif désir : celui, en démontant les rouages compliqués de mille machinations meurtrières et secrètes, de travailler à l'éducation du sens critique chez nos contemporains. Et d'abord en France. Du sens critique et de quelque chose de plus, s'il est vrai, comme l'a écrit Marc Bloch en tête d'un des deux ou trois livres les plus profonds, les plus vraiment pensés que nous possédions sur ces années douloureuses – j'ai nommé son *Étrange défaite* – que cette défaite, fut d'abord et avant tout, une défaite de l'intelligence française. On peut faire en toute conscience sa besogne d'historiens professionnels, et ne pas s'interdire, à son rang et avec ses moyens, de porter remède à d'aussi grands maux. Allons, bonne chance, longue vie aux *Cahiers d'histoire* ! »[26].

Sans faire l'exégèse de ce petit texte de circonstance, on notera son actualité, sa référence explicite à la nécessité d'établir une vérité historique et de combattre le mensonge et les affabulations, son réquisitoire implicite contre le franco-centrisme, son plaidoyer pour le rôle civique de l'historien en cette matière, au-delà de la traditionnelle mission pédagogique de l'universitaire, et donc implicitement pour la demande sociale. Comment ne pas s'interroger du coup sur l'écart qui existe entre cette position somme toute de bon sens, plutôt simple et

claire, exprimée par un savant à la pensée complexe, à la plume cinglante, et qui fut le contempteur redoutable de l'histoire-bataille, et celle de Gérard Noiriel, qui revendique comme un leitmotiv cet héritage, donnant d'ailleurs le sentiment que ceux qu'il critique, notamment l'auteur de ces lignes, en seraient du coup exclus ? C'est frappant notamment sur un point aussi essentiel que la question de la vérité : « [...] On retrouve très souvent, [écrit Gérard Noiriel à propos des historiens du temps présent] dans leur vocabulaire des termes comme « vérité », « objectivité », histoire « scientifique », etc., termes que les historiens d'avant-garde n'emploient plus guère aujourd'hui ou seulement avec des pincettes (c'est-à-dire des guillemets) »[\[27\]](#).

N'en déplaise à cette avant-garde, il me semble que la question de l'événement, avec les compléments précisés *supra*, reste pourtant centrale dans la réflexion historique, et le problème de la vérité, une aporie dont on ne se débarrasse pas d'un coup de pincette magique.

La critique la plus forte, à l'heure actuelle, de l'histoire du temps présent, porte sur *la demande sociale*, dernier élément de mon paradigme, sans d'ailleurs que l'on sache très bien de quoi il retourne en la matière. Gérard Noiriel par exemple, confond en permanence la demande sociale avec l'expertise, sans établir la distinction pourtant essentielle qui existe entre les deux, et sans doute pour mieux stigmatiser l'histoire du temps présent qui revendique, c'est vrai, et de manière explicite, un dialogue avec ladite demande.

Il est donc nécessaire pour clarifier le débat, et dépasser les polémiques stériles, de proposer une définition simple et minimale de la demande sociale : cette expression, très générale, désigne des attentes susceptibles d'être traduites en termes de projet de recherche, dont l'opportunité et la faisabilité sont, dans un premier temps, définies non par le milieu scientifique lui-même, en fonction d'enjeux scientifiques, politiques ou sociaux internes au milieu, mais par une sollicitation extérieure à ce milieu, avec des finalités et des modalités autres ou présentées autrement que celles qui animent, en principe, toute entreprise de connaissance scientifique. Contrairement à un *topos* très répandu, la demande sociale n'est pas l'expertise. Cette dernière notion, beaucoup plus précise, désigne une part et une part seulement de la demande sociale, celle qui mobilise des connaissances au service d'une *action*, publique ou privée, et qui a donc pour finalité, non pas la seule compréhension du réel, mais la volonté de le changer. Il n'y a donc « expertise » que s'il y a au préalable un champ d'action bien défini et dont les acteurs expriment clairement et explicitement une attente (par exemple une procédure judiciaire), alors que la demande sociale peut relever de la seule imagination du chercheur, interprétant le monde qui l'entoure, non sans qu'il y ait des rapports avec la réalité objective.

Le débat actuel très intense sur ces deux notions, qui font partie de l'épistémologie des sciences sociales – des sciences en général – depuis fort longtemps, renvoie à la redéfinition en cours des rapports entre pouvoir, savoir et société. Il s'inscrit dans une transition qui voit s'opérer un jeu complexe de transferts d'influence entre les « intellectuels », les « savants »

et les « experts ». Au passage, il faut noter que si l'historien est devenu un « expert », c'est bien parce que l'histoire, le passé tel que perçu par les acteurs sociaux, est devenu lui-même un champ d'expertise, donc un champ d'action : on retrouve l'idée signalée *supra* d'une époque qui prétend agir rétroactivement sur le passé, le procès Papon ou la commission Mattéoli en étant d'éclatantes illustrations.

Là encore, la demande sociale est-elle une fatalité que doit prendre en compte toute histoire du temps présent, ou est-elle la marque distinctive de la fin du XXe siècle ? Comme pour le témoignage oral, l'une des réponses aux problèmes épineux posés par l'intervention des historiens dans l'espace public réside dans le fait qu'il faut assumer la position de « savant », et donc essayer de réfléchir aux situations d'« expertise » qui entraînent un dilemme classique : la refuser systématiquement, c'est refuser de confronter les acquis et donc la solidité des résultats ou des hypothèses d'une discipline dans des situations qui permettent précisément de mesurer sa fiabilité scientifique alors que les enjeux sont autres ; l'accepter sans discernement, c'est prendre le risque d'une dilution de la discipline dans des enjeux qu'elle ne maîtriserait plus : le « pilotage par l'aval » et autres antiennes...

Pour être ici un peu prescriptif, il faudrait donc, de manière idéale, répondre à une demande aux conditions suivantes : rester en partie maître de la question posée, et toujours essayer de créer les conditions d'un échange, d'un dialogue, même conflictuel, avec le demandeur – c'est le principe de la double liberté du demandeur et de l'expert, du politique et du savant ; n'accepter que des situations où une contre-expertise est possible, en particulier dans la question de l'accès aux archives utilisées de manière privilégiée par les experts ; éviter ainsi les commissions exclusivement composées d'historiens (et ayant un accès exclusif aux documents), et encourager les commissions pluralistes dans lesquelles les historiens ont une place parmi d'autres ; réfléchir enfin aux effets d'image qui peuvent avoir une vie propre, indépendante des résultats objectifs obtenus, ou de la réalité du travail accompli[28].

L'intellectuel classique était, entre autres, un savant se mêlant de ce qui ne le regardait pas. Si l'on refuse cette conception de l'intellectuel qui s'autorise de lui-même et prétend porter un jugement sur tout (et parfois n'importe quoi), et si on lui préfère une posture où l'intellectuel est celui qui s'exprime dans le débat public, parmi d'autres voix et d'autres acteurs, au nom d'un savoir limité mais éprouvé (un peu à l'image de l'« intellectuel spécifique » de Michel Foucault[29]), alors il faut préserver la légitimité de ce savoir, pour que cette voix-là continue d'être audible et crédible. Et donc bien cibler la question de l'expertise. Cela étant, est-ce que dans vingt ans la demande sociale d'histoire sera aussi forte ? Et pourra-t-on fonder sur elle une part de l'histoire du temps présent de demain comme on l'a fait pour celle d'hier ?

Notes :

[1]. Cf. par exemple la réussite de la revue *Genèses*, ou encore, dans l'environnement direct de l'IHTP, la politique d'intégration (et non d'assimilation...) mené par le département de sciences sociales de l'ENS Cachan envers les différentes disciplines représentées. Parmi les travaux de sociologues, citons deux thèses récentes sur l'histoire de l'Occupation, domaine couvert en général par les seuls historiens (comme la plupart des événements « hors normes ») : celle de Francine Muel-Dreyfus, *Vichy et l'éternel féminin. Contribution à une sociologie politique de l'ordre des corps*, Paris, Seuil, 1996 ; et celle de Gisèle Sapiro, *La Guerre des écrivains 1940-1953*, Paris, Fayard, 1999, travaux qui méritent d'être discutés quant à leurs présupposés théoriques et leurs conclusions empiriques, mais qui sont fondés sur de véritables enquêtes rétrospectives. Le même phénomène est perceptible dans l'historiographie du nazisme où les travaux de sociologues ou inspirés de la sociologie (sociologie des professions, sociologie du droit...), sont de plus en plus nombreux.

[2]. Même si ces réactions sont minoritaires, elles n'en existent pas moins chez certains étudiants qui, tout en travaillant sur des sujets d'histoire du XXe siècle, préfèrent éviter les sujets à haute charge passionnelle ou médiatique. Il est vrai que la tendance inverse est nettement plus fréquente, les débats publics autour des certains épisodes de l'histoire récente pouvant, au contraire, expliquer l'attrait que cette histoire exerce chez les historiens débutants : un collègue universitaire m'expliquait récemment toute l'énergie qu'il lui a fallu déployer ces deux dernières années pour éviter que la majorité de ses étudiants de maîtrise ne travaillent sur le procès Papon... On notera au passage que les historiens du temps présent, ou ceux de Vichy, ne sont pas responsables de cette situation.

[3]. Parmi ceux qui ont développé cet argument de manière explicite, cf. François Bédarida, « Penser la Seconde Guerre mondiale », in André Versaille (dir.), *Penser le XXe siècle*, Bruxelles, Complexe, 1990, p. 115-138 ; Jean-Pierre Azéma, « La Seconde Guerre mondiale matrice du temps présent », in IHTP, *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, préface de Robert Frank, Paris, CNRS Éditions, 1993, p. 147-152 ; Henry Rousso, *Le Syndrome de Vichy*, Paris, Seuil, 1987 et 1990.

[4]. Voir par exemple, le remarquable ouvrage de Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, *14-18. Retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000, dans la lignée des travaux précurseurs de Jean-Jacques Becker, ainsi que de Jay Winter et Gerd Krumeich. Voir également les actes à paraître en 2001 du colloque organisé conjointement par le Centre de recherche de l'Historial de Péronne et l'IHTP, en 1999 : *La Violence de guerre. Approches comparées des deux conflits mondiaux* (Complexe, coll. « Histoire du temps présent »).

[5]. Cf. *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, Oxford University Press, 1990, qui vient d'être traduit sous le titre : *De la Grande Guerre au totalitarisme. La brutalisation des sociétés européennes*, préface de Stéphane Audoin-Rouzeau, trad. Edith Magyar, Paris, Hachette, 1999.

[6]. Cf. entre autres les travaux de Dominique Pestre, sur l'histoire de la physique contemporaine.

[7]. Voir par exemple, le cas de l'Algérie, et plus généralement du Maghreb, analysé par Benjamin Stora dans ce dossier. Voir également les analyses de Paul Gradwohl sur les historiens hongrois (« Les historiens et les enjeux politiques du passé en Hongrie »), ou celles d'Alexandra Laignel-Lavastine sur les débats politiques et historiographiques actuels en Roumanie (« Fascisme et communisme en Roumanie : enjeux et usages d'une comparaison », in Henry Rousso (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparées*, Bruxelles, Complexe, 1999.

[8]. Cf. le texte de Valeria Galimi sur le cas italien dans ce dossier. On trouve des situations comparables en Belgique, avec l'évolution du Centre de recherches et d'études historiques de la Seconde Guerre mondiale, transformé en SOMA/CEGES (Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines), celui du NIOD (Institut néerlandais de documentation sur la guerre), comme le rappelle Pieter Lagrou dans son texte, également en Autriche, en Suède, avec la création d'un nouvel Institut d'histoire contemporaine, etc. Ces institutions, regroupées depuis les années 1960 au sein du Comité international d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, lui-même affilié au Comité international des sciences historiques, sont en train de constituer un nouveau réseau axé sur l'histoire contemporaine au sens plus large du terme, à l'initiative de l'historien Hans Blom, directeur du NIOD.

[9]. C'est le cas bien sûr de l'œuvre collective dirigée par Pierre Nora, *Les Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1993 ; c'est le cas aussi des travaux de François Hartog sur les régimes d'historicité, de François Dosse sur l'historiographie française au XXe siècle, de Patrick Garcia sur l'histoire de la commémoration (*Le Bicentenaire de la Révolution française*, Paris, CNRS Éditions, 2000). Ce courant doit en outre beaucoup à l'influence de philosophes comme Paul Ricœur ou Reinhard Koselleck.

[10]. C'est le titre du dernier ouvrage de Pierre-André Taguieff (Paris, Éd. Galilée, 2000).

[11]. Gérard Noiriel, *Les Origines républicaines de Vichy*, Paris, Hachette, 1999, en particulier dans son introduction intitulée « Pour une autre histoire du temps présent », p. 9-43.

[12]. Cf. Michel Trebitsch, « El acontecimiento, clave para el análisis del tiempo presente », *Cuaderno de Historia Contemporánea*, n° 20, 1998, p. 19-27. Voir dans ce même numéro consacré à l'histoire du temps présent, entre autres, les articles de François Bédarida et de Mercedes Vilanova.

[13]. L'IHTP a dans ses projets en cours, et à l'horizon 2001-2002, une réflexion sur l'histoire de l'histoire du temps présent, qu'il entend mener avec de nombreux partenaires français et étrangers, en particulier antiquisants, médiévistes, modernistes ou spécialistes du XIXe siècle.

[14]. Il en est probablement un cinquième que je laisse pour l'instant de côté, c'est celui du tribunal et du jugement, au sens à la fois réel et métaphorique, qui renvoie à la question des différents registres dans lesquels peut s'exprimer une vérité historique, et aux rapports complexes entre justice et histoire. La bibliographie commence à s'accroître sur ces questions, notamment dans le sillage du procès Papon, et des problèmes qu'il a posés. Voir par exemple : Carlo Ginzburg, *Le Juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, Éditions Verdier, 1997 [1e édition : Turin, 1991] ; Jean-Noël Jeanneney, *Le Passé dans le prétoire. L'historien, le juge et le journaliste*, Paris, Seuil, 1998 ; Yan Thomas, « La vérité, le temps, le juge et l'historien », *Le Débat*, n° 102, novembre-décembre 1998, dossier « Vérité judiciaire, vérité historique » ; Henry Rousso, *La Hantise du passé. Entretien avec Philippe Petit*, Paris, Textuel, 1998 ; Daniel Bensaid, *Qui est le juge ? Pour en finir avec le tribunal de l'Histoire*, Paris, Fayard, 1999 ; Norbert Frei, Dirk van Laak, Michael Stolleis (Hg.), *Geschichte vor Gericht, Historiker, Richter und die Suche nach Gerechtigkeit*, Munich, C. H. Beck, 2000 ; Florent Brayard et Gary Smith (dir.), *Le Génocide des juifs entre procès et histoire* (à paraître chez Complexe, dans la collection « Histoire du temps présent », en janvier 2001).

[15]. Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1999.

[16]. Cf. Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989.

[17]. Dans le texte conclusif des *Lieux de mémoire*.

[18]. Sur ce sujet, la publication annoncée pour l'automne de 2000 de l'*opus magnum* de Paul Ricœur sur « Histoire et mémoire » est évidemment très attendue, d'où le souci de ne pas développer ce point, sur lequel on a déjà beaucoup écrit.

[19]. Cf. Ulrich Raulff, *De l'origine à l'actualité. Marc Bloch, l'histoire et le problème du temps présent*, Jan Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1997, qui cite l'historien allemand Hermann Heimpel et son essai de 1951 (*Der Mensch in seiner Gegenwart*), qui fait évidemment référence à la chute du IIIe Reich, p. 19.

[20]. Cf. les analyses prémonitoires de Pierre Nora, « Le retour de l'événement », in Jacques Le Goff et Pierre Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, tome 1 : *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard, 1974, p. 210-228

[21]. Gérard Noiriel, *op. cit.*

[22]. Cf. notamment les innovations apportées par les travaux de Pierre Laborie dans *L'Opinion française sous Vichy* (Paris, Seuil, 1990) sur l'imaginaire social contemporain, en particulier sur la période des années 1930 et de Vichy, travaux étrangement ignorés par Gérard Noiriel.

[23]. « Présence du passé, lenteur de l'Histoire. Vichy, l'Occupation, les Juifs », *Annales ESC*, n° 3, juin 1993. [N° spécial.]

[24]. Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 30-31. Étrange là encore que Gérard Noiriel ne dise mot sur la biographie de Pétain, de Marc Ferro (Paris, Fayard, 1987) car ce dernier (qui n'est même pas cité) a tout de même été très longtemps le directeur de ladite revue des *Annales*.

[25]. François Dosse, *L'Histoire en miettes. Des « Annales » à la « nouvelle histoire »*, Paris, La Découverte, 1987, (rééd. Presses-Pocket, 1997).

[26]. Lucien Febvre, « Avant-Propos », *Cahiers d'Histoire de la Guerre*, n° 1, janvier 1949, p. 1-3, Paris, Publication du Comité d'Histoire de la Guerre, Imprimerie nationale.

[27]. Gérard Noiriel, *op. cit.*, p. 17.

[28]. On peut citer deux exemples récents – la question du « Fichier juif » et l'affaire Aubrac – dans des registres différents, où le fait de négliger les effets d'image, le poids de l'opinion, l'exploitation par les médias ou la méconnaissance de certains mécanismes, a créé un fossé entre les attentes et le résultat.

[29]. Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel », *Politique-Hebdo*, 29 novembre 1976, repris dans *Dits et écrits 1954-1988*, vol. 3 : 1976-1979, texte n° 184, p. 109-114, édition établie sous la direction de Daniel Defert et François Ewald, avec la collaboration de Jacques Lagrange, Paris, Gallimard, 1994 (cité par Éric Fassin, « " L'intellectuel spécifique " et le PACS : politique des savoirs », *Mouvements*, n° 7, janvier-février 2000). Si le texte est très daté politiquement, il constitue un point de référence pour comprendre les enjeux actuels autour de l'expertise en sciences sociales.